

GUIDE DE LA
MOBILITÉ
EN EUROPE



Destination Europe



Région
PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

Édito	3
Les avantages de la citoyenneté européenne	4
● Étudier	6
● Effectuer un stage	10
● Travailler	14
● Devenir volontaire	16
● Partir autrement	19
Vos interlocuteurs près de chez vous	22

Ce guide vise à faciliter la mobilité des jeunes des Pays de la Loire en Europe. Voyage, études, stage, emploi ou volontariat, vous y trouverez une courte description de chaque possibilité ainsi que des liens vers les structures ressources qui vous accompagneront dans vos recherches.

Vous trouverez dans chacune de ces rubriques des aides accessibles à différents niveaux : européen, national et régional.

Ce document a été conçu par la Région des Pays de la Loire - Direction des politiques européennes, en collaboration avec la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire, la Maison de l'Europe Le Mans Sarthe, la Maison de l'Europe en Mayenne, la Maison de l'Europe à Nantes et le Centre d'information Europe Direct Vendée.

ÉDITO



Mobilité en Europe : laissez-vous guider !



Étudier, travailler, faire un stage ou encore devenir volontaire dans un autre pays de l'Union européenne, c'est possible pour l'ensemble des jeunes ligériens.

Quels que soient votre cursus, votre niveau de langues ou même votre destination, il existe de nombreux dispositifs pouvant vous soutenir dans votre projet.

Grâce à cette quatrième édition du Guide de la mobilité en Europe, vous découvrirez en détails ces multiples outils, aides financières et structures accompagnatrices.

L'enveloppe financière dédiée par l'Union européenne aux nouveaux programmes de mobilité, ERASMUS+ en particulier, a été renforcée sur la période 2014-2020, signe de l'attention croissante des pays européens au service d'une politique éducative ambitieuse.

Cette ambition, la Région des Pays de la Loire la partage et souhaite la porter auprès des établissements d'enseignement et de formation de l'ensemble du territoire, pour que chaque Ligérien puisse bénéficier des opportunités de mobilité en Europe.

Christelle MORANÇAIS

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

Les avantages de la citoyenneté européenne

Depuis 1992, on est "citoyen européen" dès lors que l'on est citoyen de l'un des 28 États membres de l'Union européenne.

LES ÉTATS MEMBRES

Allemagne • Autriche • Belgique • Bulgarie • Chypre • Croatie • Danemark • Espagne • Estonie • Finlande • France • Grèce • Hongrie • Irlande • Italie • Lettonie • Lituanie • Luxembourg • Malte • Pays-Bas • Pologne • Portugal • République Tchèque • Roumanie • Royaume-uni* • Slovaquie • Slovénie • Suède

■ membres zone Euro

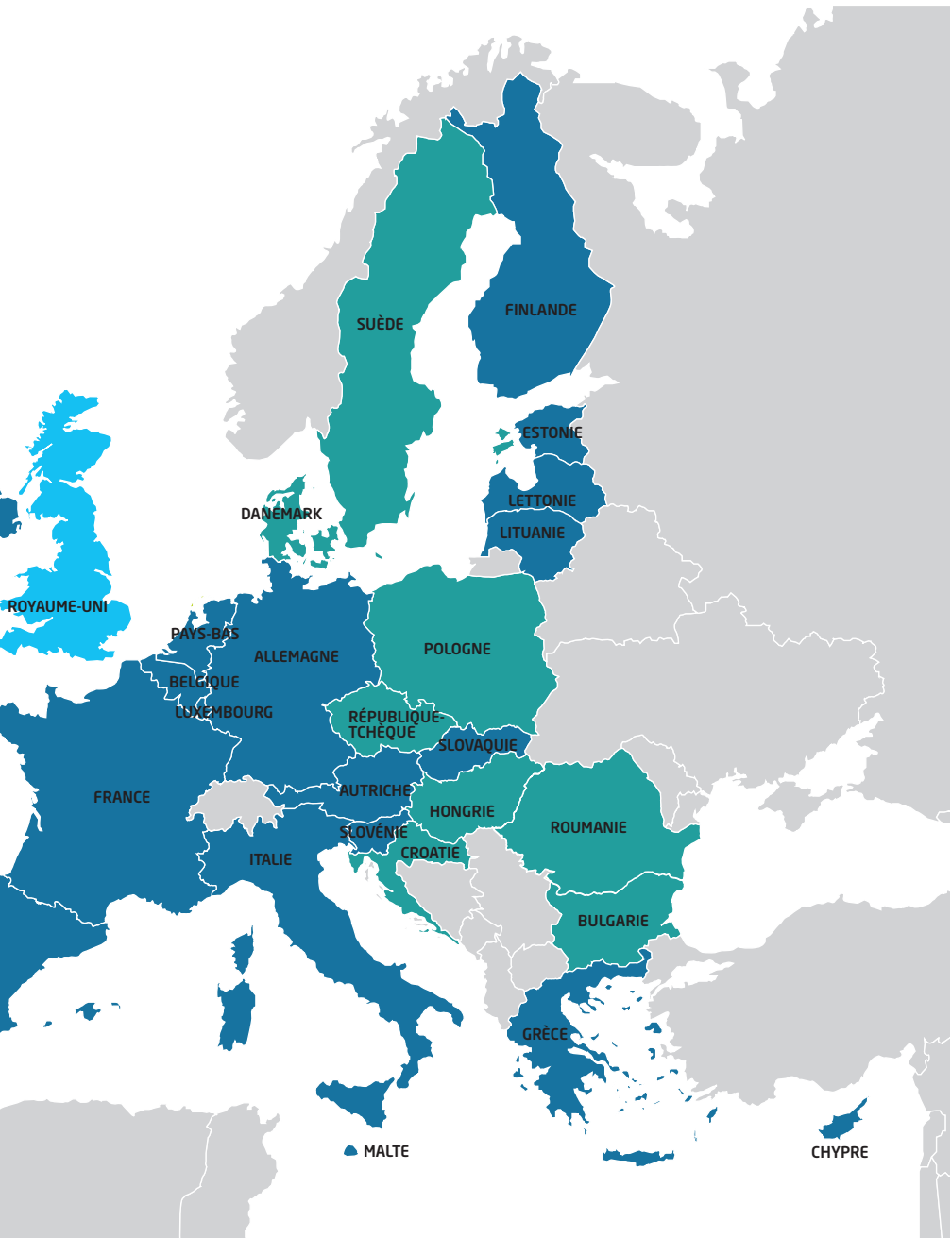
■ membres hors zone Euro

*Négociations en cours pour la sortie de l'UE

Et cela vous apporte de nombreux avantages...

- Votre carte d'identité vous suffit pour voyager dans ces pays.
- Votre permis de conduire et votre carte européenne d'assurance maladie sont valables dans n'importe quel État membre : vous n'avez donc pas à repasser le permis ou à payer les frais médicaux, pris en charge par la sécurité sociale.
- Vous pouvez effectuer un virement par Internet ou payer avec votre carte bancaire dans les autres États membres de la zone Euro sans avoir de frais bancaires.
- Vous pouvez vous installer définitivement dans n'importe quel État membre sans avoir besoin de permis de séjour ou de visa.
- Dans n'importe quel État membre où vous résidez, vous pouvez, sous conditions, être candidat aux élections municipales et voter à ces dernières. Vous pouvez, dans les autres pays du monde, vous rendre dans l'ambassade de n'importe lequel des 28 États membres pour bénéficier de sa protection.





ÉTUDIER



TÉMOIGNAGE

En février 2017, je décollais vers Athènes, en Grèce, pour vivre ma première expérience Erasmus. Le programme Erasmus+ est l'un des meilleurs moyens pour découvrir l'Europe car c'est un programme immersif. On est directement plongé au sein d'une culture, d'une langue et de coutumes. Mon séjour Erasmus à Athènes m'a enrichie culturellement, humainement et personnellement. La Grèce est un pays que j'avais toujours rêvé de visiter, car c'est un pays incroyable, avec une culture et une histoire riches et passionnantes. Ayant beaucoup aimé cette expérience, j'ai décidé de partir une nouvelle fois grâce au programme Erasmus+, cette fois en Allemagne. Le plus important à retenir, c'est que chaque Erasmus est différent et c'est à chacun de créer sa propre expérience. Tout le monde peut partir !

Marion, 23 ans, étudiante à l'université du Mans

AVANT LE BAC

Aides européennes

Le **programme ERASMUS+** propose une mobilité de l'enseignement scolaire permettant aux collégiens et lycéens, de moins de 14 ans, d'effectuer un séjour d'études de 2 à 12 mois dans un établissement à l'étranger. Leur établissement scolaire doit participer à un partenariat stratégique scolaire ERASMUS +.

L'établissement doit contacter la Délégation académique aux relations européennes internationales et à la coopération (DAREIC) du Rectorat.

→ erasmusplus.fr

Renseignez-vous auprès de la Direction de votre établissement, et incitez-le à participer à ce programme s'il ne le fait pas encore !

Aides nationales et bilatérales

Les élèves de la 4^e à la 1^{re}, avec au moins deux ans d'apprentissage de l'allemand, peuvent se rendre en Allemagne dans le cadre du **programme "Brigitte Sauzay"**.

L'établissement doit contacter la DAREIC du Rectorat.

Les élèves de 2^{de}, voire de 3^e peuvent partir en Allemagne 6 mois grâce au **programme d'échange individuel "Voltaire"**.

L'établissement doit contacter la DAREIC du Rectorat.



Année de 2^{de} en Allemagne : le plan de relance de l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne prévoit que tout élève inscrit dans un établissement français, réussissant son année de 2^{de} dans un établissement allemand, verra son année également validée en France. Ce programme s'adresse donc aux élèves germanistes de 2^{de} (dépôt des candidatures au cours de l'année de 3^e).

Renseignements auprès de votre professeur d'allemand et/ou auprès de la DAREIC du Rectorat.

Vous pouvez aussi améliorer votre apprentissage des langues en préparant par exemple un bac européen, un bac international, une section européenne ou internationale, ou l'Abibac (franco-allemand).

Le programme **Youth Exchange** du Rotary permet à des lycéens de passer jusqu'à une année dans une famille d'accueil à l'étranger et d'y être scolarisés. La sélection se fait notamment au regard des résultats scolaires. La famille du lycéen qui partira s'engage par la suite à accueillir un jeune étranger du programme durant 3 à 6 mois.

Renseignements auprès du responsable Youth Exchange de votre région
→ rotary.org/fr/our-programs/youth-exchanges

Les **bourses AEF** (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) s'adressent à des élèves de lycée et permettent d'aller passer une année scolaire en classe de 1^{re} ou terminale générale dans un établissement français à l'étranger.

L'établissement doit contacter la DAREIC du Rectorat.



Le saviez-vous ?

- Le drapeau du Danemark ("le Dannebrog") est le plus ancien drapeau d'État au monde : il a été adopté en 1219 et n'a jamais été changé depuis.
- Les croates sont réputés être très bons en langues étrangères, car les films étrangers ne sont pas traduits en croate, mais sous-titrés. Ainsi, les croates apprennent des langues étrangères très facilement (comme dans la plupart des pays d'Europe du Nord).
- La production "Le monde de Narnia" a été tournée en Slovénie, dans la vallée de la Socha, la forêt représentant plus de 50% du territoire national.

Aide de la Région des Pays de la Loire

Les séjours en Europe : la Région propose aux établissements un accompagnement financier via des crédits éducatifs d'autonomie, pouvant permettre de financer des séjours de groupes-classes en Europe pour leurs élèves.

Région des Pays de la Loire - Direction des Lycées Service Action éducative et civisme
→ T. 02 28 20 53 54

florence.laurendin@paysdelaloire.fr
www.paysdelaloire.fr

APRÈS LE BAC

Aides européennes

ERASMUS+ propose un programme de **mobilité de l'enseignement supérieur** qui permet aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, à partir de leur 2^e année post-bac (et jusqu'au doctorat), d'étudier dans l'établissement d'enseignement supérieur européen de leur choix dans le cadre de leur cursus universitaire et de bénéficier d'une bourse. La durée du séjour peut varier de 3 à 12 mois.

En parallèle, la création de **Masters conjoints Erasmus Mundus** de haute qualité renforce la coopération européenne et les liens internationaux dans l'enseignement supérieur. Ils concernent toutes les disciplines et accordent des bourses sur deux années maximum aux meilleurs étudiants du monde entier.

Renseignements auprès du service des relations internationales de votre établissement.
→ www.generation-erasmus.fr

Aides nationales

Les étudiants français désireux de suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe peuvent percevoir une **bourse d'enseignement supérieur** sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France pour la préparation d'un diplôme national étranger. Ils doivent pour cela être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur officiellement reconnu par cet État menant à un diplôme national. Les études suivies à l'étranger doivent correspondre à des études qui relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur en France.

→ enseignementsup-recherche.gouv.fr

Des **bourses spécifiquement dédiées aux doctorants** sont proposées par le ministère des Affaires étrangères et européennes, la Commission européenne et d'autres dispositifs

géographiquement ciblés. De plus, des aides bilatérales entre pays sont proposées aux étudiants de niveau Master et Doctorat souhaitant effectuer une action de mobilité.

Renseignements auprès des services des relations internationales ou écoles doctorales de votre établissement
→ diplomatie.gouv.fr

Les bourses **Entente cordiale** ont été créées pour permettre à de jeunes Français post bac+3 de se rendre au Royaume-Uni pour suivre une année d'étude ou de recherche sur un sujet de leur choix.

→ britishcouncil.fr/etudier/bourses

Aide de la Région des Pays de la Loire

Avec le forfait départ **Envolé**, la Région des Pays de la Loire soutient les mobilités individuelles d'études ou de stage d'une durée minimum de 3 mois, à l'international. Ce forfait concerne les étudiants en formation initiale, inscrits dans un établissement ligérien ayant une convention de partenariat avec la Région.

Renseignez-vous auprès du Service des relations internationales de votre établissement.
Dispositif géré par la Région des Pays de la Loire
Direction de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

→ 02 28 20 58 70 - N° vert : 0 800 444 500
mobilite.jeunes@paysdelaloire.fr
envoleo.paysdelaloire.fr



Us et coutumes

- En Suède, lorsque vous rentrez chez quelqu'un (peu importe que vous connaissiez bien cette personne ou depuis seulement 1 heure), vous devez ôter vos chaussures. C'est une marque de respect de la personne et de sa maison.
- En Grèce, ne refusez jamais lorsqu'on vous propose un ouzo, un café ou même un verre d'eau, au risque d'être perçue comme une personne impolie.



Ancedotes

- Le mot *hamburger* n'est pas d'origine américaine, tout comme l'aliment en lui-même. C'est une spécialité allemande et plus particulièrement de la ville de Hambourg. En effet, *hamburger* désigne en allemand les habitants de la ville d'Hambourg.
- À dater de fin 2012, 19 Autrichiens avaient reçu un prix Nobel, dont sept en physiologie ou médecine, quatre en chimie et trois en physique. L'Autriche a l'un des plus grands nombres de prix Nobel par habitant, juste après le Luxembourg, les pays scandinaves et la Suisse.
- La Journée de l'Europe est le 9 mai. Pourquoi cette date ? Car elle a été choisie en souvenir de la "déclaration Schuman" de 1950, ayant amenée à la création de la première Communauté européenne du charbon et de l'acier, qui donna naissance à la future Union européenne.

Pour plus de mobilité

La **cotutelle de thèse** permet à un doctorant d'obtenir sur la base d'une seule et unique soutenance un double diplôme des établissements impliqués en France et à l'étranger. Des programmes bilatéraux peuvent être mis en place par les universités et les écoles.

Renseignements auprès du service des relations internationales de votre établissement

Des **dispositifs locaux** sont mis en place par les collectivités locales (mairies, conseils départementaux...). Pour plus d'informations, contactez la Maison de l'Europe ou le centre Europe Direct le plus proche de chez vous.

Coordonnées en pages 21-22.

La plateforme **Ploteus** informe les étudiants, les demandeurs d'emplois, les travailleurs, les parents, les conseillers d'orientation et les enseignants sur les études en Europe.

→ ec.europa.eu/ploteus/

Le portail d'**Euroguidance** liste des possibilités en fonction de la destination et du cadre d'études.

→ euroguidance-france.org

Le site du ministère de l'**Éducation nationale** fournit des informations générales sur les différents dispositifs.

→ education.gouv.fr/pid25539/europe-et-international.html

EFFECTUER UN STAGE



TÉMOIGNAGE

Très marquée par mon expérience en Norvège (Erasmus), je n'avais qu'une envie, c'était de retenter l'expérience ailleurs. L'occasion s'est présentée au moment de trouver un stage pour compléter mon Master. Grâce à un parcours de politique linguistique et culturelle, je me suis beaucoup intéressée à la promotion de la langue et de la culture française à l'étranger. Pour mon stage, j'ai donc décidé de postuler auprès des Instituts français et Alliances françaises dans les régions qui m'intéressent. Je me suis concentrée sur les pays germanophones pour améliorer mon niveau de langue. L'Institut français en Autriche a retenu ma candidature, et j'ai ainsi intégré leur équipe au cœur de la ville de Vienne et de ses nombreux charmes. Ce stage, en plus de m'offrir une vue globale du fonctionnement et des actions de l'Institut français dans le pays, m'a permis d'enrichir mes compétences que je pourrai assurément valoriser pour la suite de mon parcours.

Ettie-Kaly, étudiante à l'Université d'Angers (UCO)

Aides européennes

Les différentes opportunités du programme ERASMUS +

Les apprenants de la formation professionnelle (lycéens, apprentis et salariés en formation), peuvent bénéficier de bourses pour des stages et formations prenant en compte une période obligatoire en entreprise, allant de 2 semaines à 2 mois dans le cadre d'un portage institutionnel de la **mobilité de la formation et de l'enseignement professionnels**. Les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire professionnel et les apprentis nouvellement qualifiés peuvent bénéficier d'une période de stage à l'étranger dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme. Précision : actuellement, il n'existe plus de dispositif permettant aux futurs formateurs et éducateurs d'adultes d'ef-

fectuer un assistantat dans une structures d'éducation des adultes dans un autre pays (anciennement Assistant "Grundtvig"). Si besoin, contactez l'Agence Europe-éducation-formation France.

→ www.agence-erasmus.fr/

Les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent bénéficier de bourses de **mobilité de l'enseignement supérieur**, dans le cadre de stages reconnus et conventionnés allant de 2 à 12 mois. Les jeunes diplômés peuvent bénéficier d'une période de stage à condition qu'ils soient sélectionnés durant leur dernière année d'études pour un stage réalisé dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme.

Dans ce cadre, les étudiants se destinant à l'enseignement (quelle que soit leur discipline), peuvent effectuer un stage dans des établis-



sements scolaires à l'étranger. Il concerne aussi les futurs enseignants qui ont terminé leur formation mais n'ont pas encore exercé.

Renseignements auprès du service des relations internationales de votre établissement

→ euroguidance-france.org
erasmusplus.fr

Aides bilatérales et nationales

Bourses d'échanges franco-allemands

Le Secrétariat franco-allemand propose, pour les échanges de formation professionnelle, une aide financière pour permettre des échanges de jeunes en formation initiale ou continue (lycées professionnels, BTS, apprentis) entre la France et l'Allemagne ou le Luxembourg.

L'établissement doit contacter la DAREIC du Rectorat.

→ www.france-allemande.fr/ProTandem

Si vous êtes dans un établissement d'enseignement supérieur, vous pouvez bénéficier de subventions spécifiques de l'**OFAJ** (l'Office franco-allemand pour la jeunesse) pour un stage pratique en Allemagne jusqu'à un mois (1^{er} ou 2^e cycle, en général dans le cadre d'un jumelage universitaire, toutes disciplines).

→ ofaj.org

Le **DAAD** (Deutscher Akademischer Austauschdienst - Office allemand d'échanges universitaires) propose des bourses aux étudiants diplômés ou non diplômés, ou groupes d'étudiants pour un voyage d'étude en Allemagne.

→ daad-france.fr

Le **CIERA** (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne) finance les

stages d'étudiants de niveau Master 1 minimum, dans le domaine des sciences sociales et humaines vers les pays de langue allemande (Allemagne, Autriche, Suisse).

→ www.france-allemande.fr/Presentation-du-Centre,1192.html

Bourse de voyage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Une aide au transport peut être accordée aux étudiants (boursiers en priorité) pour participer à un programme d'échange ou effectuer un stage individuel à l'étranger dans le cadre de leur cursus d'études.

Renseignements auprès du service des relations internationales de votre établissement.

→ enseignementsup-recherche.gouv.fr

Bourses du ministère des Affaires étrangères

Les programmes de "**Bourses d'études pour étudiants en France**" permettent à des étudiants effectuant leurs études en France de réaliser une partie de leur formation dans un pays étranger ou de compléter celle-ci par un stage toujours à l'étranger.

→ campusfrance.org

D'autres bourses de stage peuvent être offertes par les gouvernements étrangers. Elles sont gérées par le **ministère des Affaires étrangères** et attribuées aux étudiants ayant un haut niveau d'études (bac + 4 ou 5).

Renseignements auprès du service culturel de l'ambassade du pays en France.

→ euroguidance-france.org
diplomatie.gouv.fr
campusfrance.org



Aides de la Région des Pays de la Loire

Le forfait **Envoleo** s'adresse aux étudiants inscrits en formation initiale, souhaitant effectuer un stage professionnalisant à l'international, d'une durée minimale de 3 mois, dans le cadre de leur cursus suivi dans un établissement de formation ligérien, partenaire de la Région Pays de la Loire au titre de ce programme.

Renseignez-vous auprès du Service des relations internationales de votre établissement.
Dispositif géré par la Région des Pays de la Loire
Direction de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

→ 02 28 20 58 70 - N° vert : 0 800 444 500
mobilite.jeunes@paysdelaloire.fr
envoleo.paysdelaloire.fr

La Région est à la disposition des Centres de formation d'apprentis (CFA) pour les accompagner dans leurs projets de mobilité **Erasmus+** pour les apprentis.

Région des Pays de la Loire
Direction des Politiques européennes

→ 02 28 20 54 29
sandie.le.moal@paysdelaloire.fr
paysdelaloire.fr

La Région encourage la mobilité sortante des stagiaires de la formation continue en cofinçant les projets de mobilité des organismes de formation. Les séjours à l'étranger doivent s'intégrer dans la progression pédagogique de l'action de formation.

Région des Pays de la Loire
Direction de l'Emploi et de la formation
professionnelle

Service Formations qualifiantes et préparatoires
Pôle formations qualifiantes et à l'entrepreneuriat
→ pfqe@paysdelaloire.fr



Attention !

Les stages doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage entre votre établissement et la structure qui vous accueille. De plus, soyez vigilants, la notion de stage n'est pas la même dans tous les pays européens, les conditions du stage doivent être très clairement définies au préalable.



TRAVAILLER



TÉMOIGNAGE

J'ai passé un mois en tant que jeune fille au pair en Irlande avec l'accompagnement de l'association « Parcours Le Monde ». J'avais besoin de changer d'air, de me reconnecter avec la nature. Attirée par le charme des pays et régions celtiques et n'ayant jamais visité l'Irlande, j'ai saisi l'occasion ! J'ai été accueillie dans une famille franco-irlandaise. Après le collège, j'avais choisi une formation professionnelle, je n'avais donc pas pu suivre des cours poussés d'anglais. L'accent irlandais a été un petit peu compliqué à comprendre au départ, mais ça ne m'a pas empêchée de rencontrer des personnes très sympathiques, même si je suis un peu réservée. Mes missions étaient diverses, entre l'aide à la maison, l'encadrement des enfants, des sorties avec eux... La maman de la famille m'a considérée comme quelqu'un de la famille, ce qui a vraiment facilité mon intégration. J'ai beaucoup apprécié la nature sauvage irlandaise à Ballycotton, ce petit village charmant où j'ai vécu pendant 1 mois. J'ai aussi visité Cork, que j'ai beaucoup apprécié, surtout d'y découvrir des musiciens à chaque coin de rue.

Gladys, au pair en Irlande, Loire-Atlantique

Des pistes pour travailler en Europe

Le **VIE (Volontariat international en entreprise)** est une mission de 6 à 24 mois au sein d'une entreprise française à l'étranger. Le volontaire (entre 18 et 28 ans) occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique... Il peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les entreprises ou en consultant des offres.

→ www.civiweb.com/FR/index.aspx

Partir au pair à l'étranger : la personne au pair est logée, nourrie et perçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir entre 18 et 24 ans et quelques connaissances en langues étrangères.

→ cidj.com

Le **VIA (Volontariat international en administration)** est destiné aux jeunes de 18 à 28 ans souhaitant travailler pour des services de l'État à l'étranger : dans les consulats, les ambassades, les services et les missions économiques français à l'étranger ou encore dans les services de coopération et d'action culturelle.

→ www.civiweb.com/FR/index.aspx

Accompagnateur de séjours linguistiques : la majorité des organisateurs de séjours linguistiques recrutent des accompagnateurs pour les vacances de printemps et d'été. Il faut avoir 21 ans minimum, une aisance dans la langue cible et une capacité à encadrer et animer un groupe.

→ www.loffice.org



Aide bilatérale

Jobs dans la ville/région jumelée : l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) offre une bourse aux jeunes de 16 à 30 ans pour effectuer un job ou un stage de 4 semaines dans la ville ou la région allemande jumelée avec la leur. Ce job ou stage ne doit pas s'inscrire dans le cadre d'études ou d'une formation.

→ ofaj.org

Aide de la Région des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire apporte un **soutien financier aux entreprises** régionales qui souhaitent recourir au service des VIE (Volontaires internationaux en entreprise).

Région des Pays de la Loire
Direction des Affaires internationales

→ 02 28 20 64 72

deborah.boue@paysdelaloire.fr
www.paysdelaloire.fr

Pour plus de mobilité

Le **PVT** (Programme-vacances-travail) est un dispositif qui offre à tous les jeunes Français, de 18 à 30 ans, la possibilité de partir, pendant un an, à la découverte d'un pays étranger, tant sur le plan culturel que professionnel, grâce à une délivrance de visa simplifiée. La France a signé des accords relatifs au PVT avec 14 pays : Australie, Canada, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande, Japon, Hong Kong, Russie, Argentine, Taiwan, Mexique, Uruguay, Brésil, Chili et Colombie.

→ pvtistes.net

Assistanat

Assistant français à l'étranger : ce programme permet aux étudiants titulaires d'une licence (niveau 1, 2 ou 3) dans des domaines spécifiques, différents en fonction des pays, d'assurer des cours de conversation et un éveil à la culture française dans un établissement

étranger. La rémunération est variable selon le pays pour 12h à 14h de cours par semaines. Durée de l'assistanat : 4,5 mois à 12 mois.

→ ciep.fr

Trouver un emploi

Le **PEI (Pôle emploi international)** aide les candidats à l'expatriation dans leur recherche d'emploi et d'informations en Europe et à l'international. Au sein du PEI, les conseillers EURES (réseau européen de la mobilité professionnelle) vous guident dans votre projet.

→ www.pole-emploi.fr/informations/informations/international-@/international/

Le **réseau Information Jeunesse** propose de vous accompagner dans la recherche d'un job à l'étranger, notamment par le biais des structures implantées dans votre département.

→ cidj.com ; www.euroguidance-france.org

Le **portail européen pour la jeunesse** propose de nombreux sites pour tout jeune cherchant un job d'été à l'étranger ou un emploi plus durable - un job utile sur le long terme et le moins polluant possible pour la planète.

→ europa.eu/youreurope/citizens/work/work-abroad/index_fr.htm

Le portail **Partir à l'étranger** répertorie de nombreux sites internet : offres d'emploi, annuaires professionnels.

→ jeunes.gouv.fr/interministeriel/mobilite-internationale/sejours/article/decouvrir-le-monde-le-portail-pour

L'**Europass** est un dispositif européen destiné à attester des connaissances acquises au cours d'un parcours de mobilité européenne et permet de réaliser facilement son CV dans les 24 langues officielles de l'UE. Il s'adresse à un large public au parcours et aux expériences variées : lycéens, étudiants, apprentis.

→ europass.cedefop.europa.eu

DEVENIR VOLONTAIRE



TÉMOIGNAGES



J'ai choisi de partir quelques mois en Service volontaire européen en Estonie, afin de travailler dans un « espace jeunes », où les jeunes estoniens se retrouvent l'après-midi (l'école se déroule uniquement le matin en Estonie). J'y animais des activités de graffiti, des cours de cuisine et j'enseignais le français. Le dispositif SVE a attiré mon attention, pour son accompagnement (avant, pendant et après le séjour) et parce qu'il permet de travailler en immersion dans un pays étranger. Il permet aussi de percevoir une somme d'argent pour vivre dans le pays, en même temps que de le découvrir. Attiré par les pays du Nord de l'Europe, mon choix s'est porté sur l'Estonie. Cette expérience m'a permis d'avoir confiance en moi, grâce aux projets en anglais, et de sortir de ma zone de confort. Avant de partir, je n'avais pas autant d'assurance qu'aujourd'hui... Avec mon SVE, je me suis aperçu que tout était possible et qu'il fallait oser : je me suis donc lancé à mon compte en tant qu'entrepreneur artiste-peintre. C'est réellement un tremplin !

Jérôme, SVE en Estonie, La Roche-sur-Yon



En tant que volontaire, cela te laisse du temps pour profiter de ton nouveau chez-toi, de sortir, de découvrir et de voyager. Tu vas être amené à vivre en communauté avec des personnes d'autres pays, d'autres cultures et à partager ton espace avec eux. Le volontariat t'apporte une expérience proche d'une expérience professionnelle, t'ouvrant ainsi de nouvelles perspectives, parfois des voies professionnelles auxquelles tu n'aurais pas pensé. Et tu termineras ton volontariat en parlant une nouvelle langue, avec plus ou moins d'aisance ; pratique pour chercher du travail par la suite ! Je conseillerais à tout le monde de partir en tant que volontaire.

Elliott, volontaire en Espagne, Laval



Aides européennes

Le **Corps européen de solidarité** (anciennement Service volontaire européen - SVE), action du programme ERASMUS + Jeunesse et sport, offre aux 17-30 ans l'opportunité de partir en tant que volontaires dans des organismes à but non lucratif (associations, collectivités territoriales...) durant 2 à 12 mois. Ouvert à tous les jeunes qui résident dans l'un des pays participant au programme, quel que soit leur niveau d'étude ou leur expérience professionnelle, ce programme européen est gratuit pour le volontaire.

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire

→ pays-de-la-loire.drdjcs.gov.fr
site.erasmusplus-jeunesse.fr
europa.eu/youth/solidarity_fr

Aides nationales

L'**engagement de service civique** permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission en France ou à l'étranger, l'indemnité étant au moins de 580 euros (en 2019). Le **volontariat de service civique** s'adresse quant à lui à des personnes âgées de plus de 26 ans souhaitant réaliser une mission d'une durée de 6 à 24 mois, l'indemnité pouvant aller de 119,46 à 797 euros (en 2019). Pour ces deux formules, il est possible de réaliser des missions à l'étranger.

→ service-civique.gouv.fr

Le **volontariat de solidarité internationale** (VSI) s'adresse à toute personne d'au moins 18 ans souhaitant réaliser une mission à l'étranger pour 2 à 24 mois maximum.

→ france-volontaires.org
clong-volontariat.org

Les **chantiers internationaux**, majoritairement destinés à des personnes majeures, permettent de partir à l'étranger pour participer à la réalisation d'un chantier solidaire à travers la restauration du patrimoine, la sauvegarde de l'environnement, des actions de renforcement des solidarités locales... Début avril, chaque association publie son programme chantiers, en France et à l'étranger. Pour avoir le maximum de chances de participer au chantier de votre choix, inscrivez-vous tôt !

→ cotravaux.org



Étonnant !

- Il existe une version féminine du Manneken Pis : la Janneken Pis, à quelques rues du célèbre petit garçon à Bruxelles. L'histoire dit que c'est pour l'égalité homme-femme, tandis que la légende dit qu'elle symbolise la fidélité et l'amour porté à une personne, les voyageurs amoureux jetant des pièces dans la fontaine de la petite fille.
- Les architectures sur les billets de l'euro sont des images de synthèse représentant l'ouverture, la liberté, la circulation entre les pays membres.



PARTIR AUTREMENT



TÉMOIGNAGE

Je suis parti durant 11 mois pour voyager à travers le monde, sur différents continents, pour découvrir d'autres cultures, d'autres langues, d'autres façons de vivre. J'ai eu recours à des communautés telles que le couchsurfing, qui permet de rentrer directement dans la vie des gens et de rencontrer des locaux. Aujourd'hui, cette expérience me permet de travailler dans un milieu interculturel et d'avoir un regard neuf et différent sur certaines problématiques : c'est ainsi un véritable atout dans le milieu professionnel.

Jeremy, 29 ans, Loire-Atlantique

Aides européennes

Le programme **ERASMUS+ Jeunesse et sport** est riche en possibilités pour apporter des aides à l'aboutissement des projets portés par des jeunes. Le programme favorise les échanges de groupes de jeunes de différents pays, ainsi que l'échange d'expériences et de pratiques innovantes entre différents secteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Ce programme soutient les rencontres entre jeunes et décideurs - appelées « dialogues structurés », des projets collaboratifs de toutes sortes (y compris sportifs) et des manifestations européennes à but non lucratif. Il s'adresse à tous les jeunes résidents européens de 13 à 30 ans, sans condition de formation ni de diplôme.

→ erasmusplus-jeunesse.fr

Bourse du Conseil de l'Europe : le Fonds européen pour la jeunesse (FEJ) apporte un soutien financier aux activités européennes de la jeunesse. Son but est d'encourager la compréhension et la coopération entre les jeunes en

soutenant les actions développées dans le domaine des droits de l'Homme et de la démocratie, de la tolérance et de la solidarité. Une aide à la mobilité destinée aux jeunes défavorisés couvre les frais de voyage en train de groupes participant à des activités éducatives internationales.

→ eyf.coe.int/fej

Aides nationales et bilatérales

Les deux programmes **Jeunesse, solidarité internationale (JSI)** et **Ville, vie, vacances/ solidarité internationale (VVV/SI)** financent une partie des projets de mobilité de groupes de jeunes de 15 à 25 ans organisés autour d'une action d'utilité collective, s'inscrivant dans le champ de la solidarité internationale et du développement. Le projet, d'une durée minimum de 3 semaines l'été et 15 jours le reste de l'année, est porté par une association française en partenariat avec une association locale nationale ou internationale.

→ france-volontaires.org

La **fondation Zellidja** attribue des bourses de voyage pour permettre à des jeunes de 16 à 20 ans d'effectuer seuls un voyage d'étude sur le sujet de leur choix, dans le pays de leur choix.

→ zellidja.com

Chaque année, en plus du soutien aux échanges de jeunes, l'**Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)** accorde des aides liées à des projets pour les 13-27 ans qui résident en France et désirant réaliser un projet personnel en Allemagne (durée 2 semaines à un mois), seul ou en groupe de 4 personnes maximum. Le projet doit permettre la découverte d'aspects sociaux, culturels, économiques, politiques ou historiques de l'Allemagne. La bourse prend en charge une partie des frais de voyage et de séjour.

→ ofaj.org

Aides de la Région des Pays de la Loire

Cap Europe est un dispositif permettant d'encourager la participation à des projets de coopération transnationale via les programmes européens, de soutenir les actions d'informations sur les politiques européennes et de contribuer au cofinancement d'un projet européen (via ERASMUS+ par exemple).

L'action **Jeunes Ligériens, Citoyens d'Europe** a pour but de favoriser la connaissance des institutions européennes et leur fonctionnement, de transmettre et faire réfléchir sur la place de l'Europe dans l'histoire du monde et de faire connaître et partager aux jeunes l'ambition de bâtir une Europe qui respecte la liberté et l'identité de chacun des peuples qui la composent, conformément à la devise européenne : « unis dans la diversité ».

Direction des politiques européennes
Service de l'Action européenne
→ jean-brieuc.demeuse@paysdelaloire.fr
02 28 20 61 61

Des pistes pour voyager autrement

Le **couch surfing** signifie littéralement "passer d'un canapé à l'autre". L'idée est d'être accueilli ou d'accueillir en proposant le canapé pour une nuit, un endroit pour planter la tente, une chambre avec commodités, ou pourquoi pas un simple café au cours duquel vous indiquerez à votre invité les bonnes adresses de votre région...

→ couchsurfing.org

Le **woofing** est un mouvement dont le concept repose sur un échange simple entre une ferme d'agriculture biologique et un volontaire, le "woofer", qui va apporter sa force de travail à la vie de la ferme. Le woofeur n'est donc pas rémunéré.

→ woof.net

HelpX (abréviation de HelpExchange) est un site permettant à des personnes souhaitant voyager (les helpXers) de trouver un logement gratuit (et parfois les repas) en échange de leur force de travail chez leur hôte.

→ helpx.net

Le concept est de proposer au touriste de rencontrer un habitant pour que ce dernier lui montre des lieux de sa ville et de sa région qu'il souhaite faire découvrir.

→ [globalgreetwork.info](http://globalgreetwork.net)

Les **communes jumelées** peuvent bénéficier d'un certain nombre de dispositifs destinés à soutenir financièrement l'organisation de rencontres, d'échanges et d'actions de coopérations bi ou multilatérales impliquant directement les citoyens européens.

Mairie de votre lieu de résidence

→ afccre.org

Les **organismes de séjours linguistiques** proposent différentes formules qui permettent



© Karsten Wurth - Unsplash

de découvrir d'autres cultures, d'apprendre les langues et de rencontrer des jeunes d'autres pays. Parmi ces formules, il existe l'échange où le jeune français est accueilli dans une famille à l'étranger puis reçoit, à son tour, le jeune étranger au sein de sa famille.

L'initiative des **Volontaires de l'aide de l'UE** réunit bénévoles et organisations de différents pays, en apportant un soutien pratique aux projets d'aide humanitaire et en contribuant au renforcement des moyens locaux et de la résilience des communautés affectées par les catastrophes. Les participants à l'initiative des Volontaires de l'aide de l'UE doivent être majeurs (18 ans ou plus) et être citoyens ou résidents de longue durée d'un État membre de l'UE.

L'association "Parcours le Monde - Grand Ouest" a pour objet de promouvoir et développer la mobilité européenne et internationale, le dialogue interculturel et la citoyenneté, plus particulièrement auprès des publics qui en sont éloignés. Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans durant toute l'expérience de mobilité internationale, afin qu'elle leur soit plus accessible ; ceci dans un objectif de développement personnel, de lien social, d'insertion sociale et professionnelle.

Vos interlocuteurs près de chez vous

Un grand nombre de dispositifs indiqués dans cet ouvrage peuvent être amenés à évoluer au fil du temps. Tenez-vous régulièrement informés de ces évolutions en consultant les sites jeunes.gouv.fr et monetos.fr pour les formalités administratives, ou en contactant la Maison de l'Europe ou le Centre Europe Direct le plus proche de chez vous.

Région des Pays de la Loire

Séjours en Europe

Direction des Lycées
Service Initiatives Educatives

→ florence.laurendin@paysdelaloire.fr
02 28 20 53 54

Mobilité sortante des stagiaires de la formation continue

Direction de l'Emploi et de la formation professionnelle
Service Formations qualifiantes et préparatoires

→ pfqe@paysdelaloire.fr

Volontariat international en entreprise (VIE)

Direction des Affaires internationales

→ deborah.boue@paysdelaloire.fr
02 28 20 64 72

Envoléo

Direction de l'Enseignement supérieur et de la recherche
Service Enseignement supérieur, mobilité internationale et vie étudiante

→ mobilite.jeunes@paysdelaloire.fr
02 28 20 58 70
0 800 444 500 (numéro vert)

Jeunes Ligériens, citoyens en Europe et Cap Europe

Direction des politiques européennes
Service de l'Action européenne

→ jean-brieuc.demeuse@paysdelaloire.fr
02 28 20 61 61

Mobilité Erasmus+ pour les apprentis

Direction des politiques européennes
Service de l'Action européenne

→ sandie.le.moal@paysdelaloire.fr
02 28 20 54 29

Maisons de l'Europe - CIED

La Maison de l'Europe à Nantes - Centre d'information Europe Direct

33 rue de Strasbourg
44000 Nantes

→ contact@maison europe-nantes.eu
maison europe-nantes.eu
02 40 48 65 49

La Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire - Centre d'information Europe Direct

14 place Imbach (1^{er} étage)
49100 Angers

→ maisondeleurope49@gmail.com
maisondeleurope49.eu
06 84 59 30 96 - 02 41 17 69 89

La Maison de l'Europe en Mayenne - Centre d'information Europe Direct

38 rue Noémie Harnard
53000 Laval

→ info@maison-europe-mayenne.eu
maison-europe-mayenne.org
02 43 91 02 67

Maison de l'Europe Le Mans - Sarthe Centre d'information Europe Direct

1 rue Hippolyte Lecornué
72000 Le Mans

→ contact@europe-en-sarthe.eu
europe-en-sarthe.eu
02 43 29 38 34

Centre d'information Europe Direct Vendée - Maison du Monde et des Citoyens (Ville de la Roche-sur-Yon)

172 Rue Roger Salengro
85000 La Roche-sur-Yon

→ europedirect85@villelarochesuryon.fr
02 51 47 50 00

Conseillers EURES Pôle emploi international

4 rue de Printemps
44703 Orvault

→ pei.44186@poleemploi.fr
pole-emploi-international.fr
02 40 59 97 23

Rectorat

Délégation académique aux relations européennes internationales et à la coopération (DAREIC)

4 rue de la Houssinière - BP72616
44326 NANTES Cedex 3

→ ce.dareic@ac-nantes.fr
02 40 37 37 23

Centre régional Information Jeunesse (CRIJ)

37 rue Saint-Léonard
44000 Nantes

→ crij@infos-jeunes.fr
02 51 72 94 50



INFOS PRATIQUES

Pour être couvert en cas d'accident ou de maladie, avec la Carte européenne d'assurance maladie

→ ameli.fr

Pour réaliser des documents européens de recherche d'emploi (CV Europass, Passeport de langues Europass...)

→ europass.cedefop.europa.eu

Le portail européen de la jeunesse

→ europa.eu/youth

L'Europe, mode d'emploi (aide et conseils pour vivre, travailler et voyager dans l'UE)

→ europa.eu/youreurope/citizens/index_fr.htm



RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE - Création graphique anima productions - Impression Hauts de Vienne - © rawpixel.com - Pexel - Mai 2019



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
la Région des
Pays de la Loire
et Ecofolio.



Région
PAYS DE LA LOIRE